

«Paddock Trail» Maintenir les chevaux en mouvement



Sur le «paddock trail», les chevaux sont gardés essentiellement en plein air. Les postes d'alimentation répartis sur la pâture incitent les chevaux à beaucoup bouger.

«Mon cheval a un problème de rotule et doit beaucoup se mouvoir. C'est pourquoi j'ai opté pour le paddock trail», lance Isabelle Stuber. A Gunterswilen, dans le canton de Thurgovie, elle détient un petit troupeau de chevaux sur une superficie d'un hectare environ.



Le trail – un chemin de 5,5 mètres de large piétiné par les chevaux – avec postes de distribution de foin et d'aliments, ainsi que le pâturage.

Le Trail

Son mari ramène les chevaux du pâturage ceinturé par le trail. Il s'agit en fait d'un chemin non revêtu que piétinent les chevaux. Il relie entre eux les divers secteurs de l'installation et de toute évidence, les chevaux y séjournent volontiers car ils peuvent y manger de l'herbe et extraire du foin de fûts spéciaux disposés le long de ce parcours. Il s'agit de fûts pour la fermentation des fruits remplis de foin, lequel tombe dans un filet placé au-dessous. En ce moment, l'amie des chevaux garde six chevaux, le sien et cinq pensionnaires.

Pour que les chevaux puissent s'éviter et se rouler au sol, le trail doit avoir une largeur minimale de cinq mètres selon Isabelle Stuber. Comme pour confirmer ce qui vient d'être dit, un cheval du groupe se couche et se roule par terre. Le parcours est limité latéralement par une clôture en pieux d'acacia reliés par des rubans électrifiés. Au-delà de la clôture ont été plantées des haies intégrant bien la parcelle dans l'environnement.

Le concept



Haies et postes d'alimentation le long du trail.

Dans son ensemble, le trail mesure environ 650 mètres. Quatre chemins parallèles traversent la pâture, autrement dit le paddock en anglais. Des prairies poussent entre eux. La détente laisse autant que possible les chevaux sur le trail et le pâturage aussi. En hiver ou en été, lorsqu'il fait très humide pendant des jours, il n'est cependant pas toujours possible de le faire car la partie non revêtue est très boueuse et que la couche végétale serait détruite.

Divers revêtements de sol, en dur aussi, sont importants pour des chevaux non ferrés surtout. Les sols mis à disposition dépendent du temps qu'il fait. Des sols non revêtus conviennent surtout par temps sec ou de gel, mais pas en conditions humides car ils deviennent boueux.



Vue aérienne du «paddock trail»

Ici, les chevaux ne sont pas ferrés, non pas pour éviter des blessures par les sabots mais pour conserver la fonction de ces derniers. Stuber préférerait consolider le parcours, en partie du moins, avec de grilles synthétiques mais la loi sur l'aménagement du territoire ne l'autorise pas. Le pâturage est en effet situé en zone agricole et revêtir une aire y est interdit.



Place en dur : pour les jours humides surtout

Le pâturage est divisé en deux: une partie non stabilisée décrite ci-dessus et une stabilisée hébergeant l'écurie proprement dite, deux abris et un bac à sable.

Le sol de l'écurie et des abris est constitué d'une couche compacte de compost vert sur laquelle sont répandus des copeaux de bois renouvelés tous les deux mois. Le compost est certes dur mais les copeaux rendent la surface de repos agréable pour les chevaux. L'écurie de 60 m² est subdivisée par des parois en bois protégeant de la vue les chevaux de rang inférieur.

Les abris (25 et 28 m²) sont ouverts sur deux côtés dans un cas et sur un seul dans l'autre pour que les chevaux puissent s'éviter sans peine. L'écurie et les abris sont reliés entre eux par des chemins en gravier avec fond de cailloux et d'Ecoraster. Des postes d'alimentation sont disposés sur les avant-places. Cette partie de la pâture est toujours accessible aux chevaux.



Le bac à sable fait 600 m² (20 m x 30 m). Le second abri est tout proche. Les branches sur le sol doivent inciter les chevaux à surveiller leur allure. Les détenteurs utilisent aussi le bac à sable clôturé pour habituer les nouveaux arrivés. Ces derniers peuvent flairer les autres chevaux à travers la clôture et prendre contact avec eux.



Aires d'affouragement et abreuvoirs

«Il n'est pas simple d'alimenter les chevaux de sorte qu'ils puissent manger presque continuellement du foin ou de l'herbe sans trop grossir», constate la détentrice. La manière dont les chevaux valorisent les aliments dépend dans une large mesure de leur race et de leurs prédispositions. Il importe qu'ils aient toujours quelque chose à grignoter mais ils ne doivent pas ingérer d'aliments trop riches en énergie. Foin et herbe devraient contenir beaucoup de fibres brutes. Une vieille herbe et un vieux foin sont plus adaptés que des végétaux jeunes. Il saute aux yeux que les Stuber ont fait preuve d'imagination pour nourrir leurs animaux.



Poste d'alimentation le long du trail.



Poste à foin commandé par minuteur.

L'abreuvoir est tout aussi peu usuel que les postes d'alimentation. Il se compose de deux fûts métalliques que les gardiens remplissent au moyen d'un tuyau. En hiver, ils chauffent les réservoirs avec des bougies qu'ils font coulisser sous le contenant. Cela permet de faire sans complication l'économie d'une ligne électrique, ce qui réjouit la détentrice.



Abreuvoir chauffé par des bougies.

Longs chemins pour l'animal et les gardiens

La grande pâture offre un espace généreux aux chevaux. « Mais la superficie est moins pertinente pour l'incitation au mouvement que les nombreux postes d'alimentation », explique Stuber. Ils sont le moteur des déplacements du troupeau. Mais ils doivent à cet effet être disséminés sur toute la parcelle. Cela implique que les gardiens doivent aussi parcourir de longues distances pour remplir les postes. Pour l'heure, ils se servent d'une brouette pour ce faire. Ramasser le crottin sur cette grande superficie exige aussi beaucoup de travail et de temps de la part des personnes s'occupant des chevaux.

Avant, monter était le plus important pour Isabelle Stuber. Aujourd'hui, elle passe beaucoup de temps à observer les chevaux et de temps à autre, elle travaille également au sol avec eux. Explications: son cheval Kenia, un Irish Cob, se couche sur le côté à son signal et se laisse caresser les pattes. Et monter à cheval n'est pas toujours obligatoire. Isabelle Stuber conduit souvent son animal à bicyclette. A des fins d'observation, elle a déjà utilisé des émetteurs et enregistré par GPS les endroits où les chevaux séjournent (cf. sur site Internet). Le plus souvent, ils se déplacent de poste en poste. « Les chevaux mangent 16 à 18 heures par jour; ils sont toujours en quête d'herbe ou de foin », affirme Stuber. C'est la quête de nourriture qui les occupe. Même lorsqu'il n'y a plus que des brins d'herbe autour d'un poste, les chevaux viennent y grignoter. Les haies les invitent à faire de même.



Isabelle Stuber et Kenia.

Des chevaux calmes et équilibrés

Malgré certaines tâches supplémentaires pour le nettoyage et l'affouragement, les Stuber sont convaincus de la conception de leur parcelle. Les chevaux sont calmes et équilibrés, un constat que font aussi les détenteurs. Ces derniers ne remettent pas simplement leurs animaux mais partagent leurs loisirs avec eux. Selon les Stuber, par rapport à la garde en box individuel, la détention en groupe au paddock trail est le meilleur mode de récupération pour les chevaux. Le troupeau est aujourd'hui composé de 6 chevaux, 5 juments et un hongre. C'est idéal d'après Stuber car il n'y a quasiment pas de disputes lorsqu'une jument est en chaleurs. Même les visiteurs sentent que les chevaux sont équilibrés. Ils peuvent traverser le troupeau en toute quiétude.



Homme et animal se font confiance.

Vivre en harmonie avec la nature

La nature tient à cœur à Isabelle Stuber, en plus de la garde respectueuse des chevaux. La pâture ne doit pas être un corps étranger dans le paysage mais doit s'y fondre. « Je ne voulais pas que ce soit nu », commente-t-elle. Des spécialistes de l'organisation Pro natura l'ont conseillée. Main dans la main avec le service cantonal de l'aménagement du territoire, ils ont planté les haies le long du trail. Seules des espèces indigènes ont été utilisées comme le noisetier, le cornouiller, l'églaïtier et la bourdaine. Ces espèces offrent nourriture et biotope aux oiseaux et aux insectes. On saura que certaines haies contiennent des arbustes à substances toxiques pour les chevaux, notamment le buis, l'if, le cytise, le thuya, le cyprès, le troène et le genêt.



Biotope pour les animaux et les plantes.

Pour créer des gîtes ou des possibilités de nidification pour les oiseaux, les Stuber ont suspendu des abris à divers endroits et placé des hôtels à insectes. À côté des moineaux qui s'installent rapidement, des bergeronnettes, des rouges-queues, des piverts et des pics épeiches ont été accueillis. Les Stuber ont aussi planté des arbres haute-tige et un portail qui pousse tout seul, en osier. Ils doivent faire de l'ombre aux chevaux et servir de biotope aux oiseaux et insectes. Avec leur projet « paddock trail », les Stuber aspirent de toute évidence à une cohabitation aussi harmonieuse que possible entre l'homme, l'animal et la nature. « C'est l'œuvre d'une vie » : tels sont les termes utilisés par Isabelle Stuber pour résumer les liens qui l'unissent elle et son mari à leur paddock trail. « Nous améliorons et optimisons constamment l'écurie. ». En effet, ce sont eux qui conçoivent la plupart des aménagements.

Directives Label PSA pour les chevaux

A disposition auprès de la Protection Suisse des Animaux PSA. Adresse ci-après.

Adresse de l'exploitation

Paddock Trail Gunterswilen, Isabelle Stuber, Hohenrainstr. 10, 8564 Gunterswilen TG.
www.paddock-trail-stuber.jimdo.com

Auteur et photos

Michael Götz, Dr ing. agr., M. Götz journaliste agricole Sàrl, Säntisstrasse 2a,
9034 Eggersriet SG, tél. 071 877 22 29, migoetz@paus.ch, www.agrarjournalist.ch

Editeur

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle,
tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3,
psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous
www.protection-animaux.com/publications/chevaux